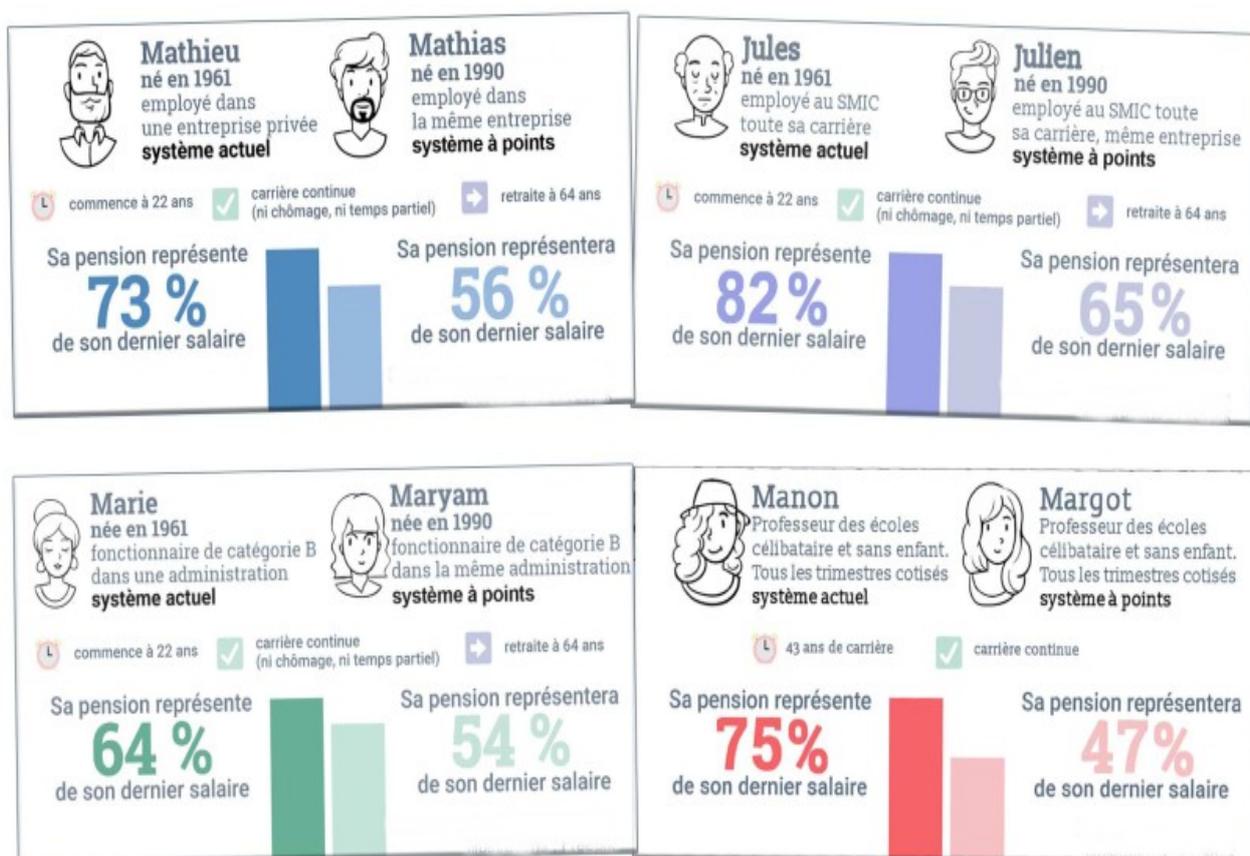




ALERTE ! RETRAITES PAR POINTS BAISSE GÉNÉRALE DE TOUTES LES PENSIONS



■ Réunion publique intersyndicale Mercredi 27 novembre 2019

AGEN – Stadium – Salle de la rotonde – 19h

■ Manifestation le 5 décembre Rassemblements

AGEN – 10h – Gravier (niveau commissariat)
MARMANDE – 15h – Esplanade de Maré



AUJOURD'HUI, LE MONTANT DES PENSIONS EST CONNU ET GARANTI.

La retraite est un revenu de remplacement, adossé aux salaires, il ne dépend pas du nombre de retraités ni de la situation économique.

La pension est un droit calculé sur une période définie de la carrière (25 meilleures années ou les 6 derniers mois) : on peut calculer sa pension en multipliant le salaire moyen de cette période par un taux qui dépend du nombre de trimestres acquis.

Des dispositifs de solidarité permettent de compenser des périodes non travaillées (maternité, chômage, enfants...) qui sont pris en charge par la Sécurité Sociale, les différentes caisses des régimes spéciaux ou par l'État.

DEMAIN, LE GOUVERNEMENT PEUT TOUT CHANGER, CHAQUE ANNÉE...

Le régime unique par points se substitue aux régimes actuels, il s'applique à tous, salariés et non-salariés.

Le mode de calcul prend en compte l'ensemble de la vie professionnelle : les 25 meilleures années et les 18 pires. Cela baisse mécaniquement l'ensemble des pensions de 20 à 30% en moyenne.

Tous les paramètres sont entre les mains des gouvernements successifs. Ces paramètres seront fixés chaque année en fonction de la situation économique, de l'équilibre financier du régime : le « gâteau » retraite est réduit de 14 à 12% du PIB et sera partagé entre plus de retraités.

L'âge pivot de retraite est fixé à 64 ans, l'âge légal de départ est maintenu à 62 ans mais avec 10% en moins...

Les conséquences pour tous : baisse des pensions et allongement de la durée d'activité.

Le système par répartition actuel, solidaire et intergénérationnel, fondé sur les cotisations, doit être maintenu et amélioré :

- **Maintien des régimes existants,**
- **Suppression de la décote,**
- **Retour à la retraite à 60 ans.**

Pour cela il faut des politiques sociales pour l'emploi, pour augmenter les salaires, pour le service public, supprimer les multiples exonérations de cotisations pour les entreprises et autres CICE qui ne créent pas d'emplois.

Cette réforme ne doit pas passer !

Nous appelons l'ensemble des salarié-es :

- **À s'informer et à faire connaître les conséquences de cette réforme.**
- **À faire grève et manifester le 5 décembre pour le retrait du projet de réforme des retraites par points.**
- **À se réunir partout où c'est possible pour décider des suites de l'action (certains secteurs professionnels ont déjà annoncé la reconduction de la grève dès le 6 décembre).**